

# ACTIVITÉS SPORTIVES



## COMMISSION DES JEUNES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### **Réunion du mardi 31 mars 2026**

**Présents :** Mme. Nicolas Aline (Présidente) ; Mr. Bochet Michel ; Mr. Abeille Georges ; Mr. Poli Jean-Marie

**Excusés :** Mr. Dany Stéphane

## SECTEUR CHAMPIONNAT

### **U17 - D2 :**

#### **Poule A :**

- Match n°54757148 (journée 11) : US. Sérignan – Ventoux Sud non joué se jouera le 22/04 à 18h30.
- Match n°54757150 (journée 11) : Camaret – Nyons non joué se jouera le 05/04.

#### **Play OFF :**

#### **U19 - Accession et classement :**

- Le 25 avril
- Le 9 mai

